



VILLE D'AUBANGE

Annexe 25



URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Les demandeurs sont Madame **Lorie MAISSIN** et Monsieur **Fabian LOCKMAN** [REDACTED]

Le terrain concerné est situé Rue Nasfeld, 17 à 6790 Aubange, et cadastré 1e division, section A, numéro 1710 D.

Le projet consiste en l'**extension d'une maison d'habitation**, et présente les caractéristiques suivantes :

Motif(s) de l'annonce de Projet : Ecart(s) au Guide Communal d'Urbanisme :

- * Toiture plate pour l'extension ;
- * Bardage composé de panneaux métalliques de teinte gris foncé sur la façade avant ;
- * Bardage en ardoises de teinte gris foncé sur les façades latérale et arrière ;
- * Bardage en bois au niveau du soubassement.

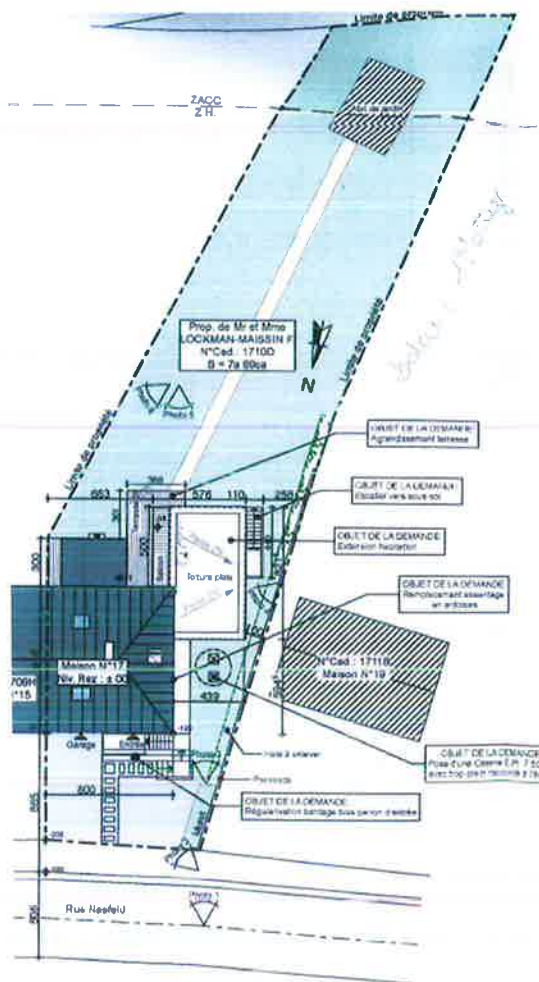
Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 8h30 à 12h à l'adresse suivante : Service urbanisme, Rue Haute - ATHUS n°22 à 6791 Athus.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du Service Urbanisme (téléphone : 063/43.03.10, mail : urbanisme@aubange.be, dont le bureau se trouve Rue Haute n° 22 à 6791 Athus.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 20/10/2026 au 03/11/2026 au Collège communal (référence du dossier 193/26) : la présente annonce de projet sera affichée sur le terrain, par le demandeur, à front de voirie et lisible de celle-ci, **à partir du 14/10/2026** et pendant toute la durée de l'annonce de projet.

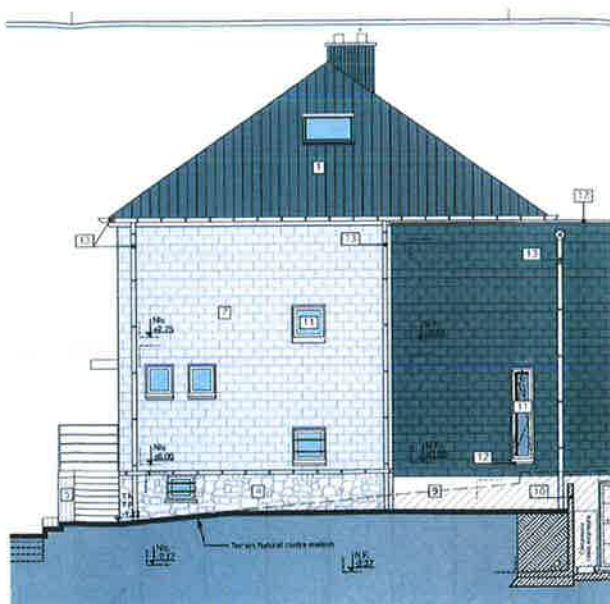
- soit par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Rue Haute - ATHUS n°22 à 6791 Athus
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@aubange.be

Situation projetée



Façade avant

Plan d'implantation



Façade latérale droite



Façade arrière